

Vous avez souscrit à l'assurance via la Mutuelle Saint-Christophe et vous avez besoin d'une attestation d'assurance ?

Rien de plus simple!

Connectez-vous sur le site de l'assureur et remplissez le formulaire en ligne via ce lien :

<http://saint-christophe-assurances.fr/informations-pratiques/espace-parents/attestations-eleves>

Et recevez votre attestation par courriel !

